



INFORMATIONS et REUNIONS



C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris la disparition de notre ami Georges FRAYER qui a créé et animé pendant de nombreuses années les cours de Qi Gong et l'activité Aquarelle. Toutes nos pensées vont vers son épouse et sa famille.



INSCRIPTIONS : BULLETINS D'ADHESION et LICENCES

Pour adhérer au club, vous devez

- remplir le bulletin d'adhésion (1 par personne) voir p. 7
- Pour participer aux sorties, séjours et activités physiques organisés par le Club, vous devez obligatoirement :
 - prendre une licence 2F-OPEN (1 par personne)
 - fournir un certificat médical (1 par personne) de non contre-indication à la pratique du (ou des) sport(s) souhaité(s). Le certificat médical doit être rédigé sur l'imprimé ci-joint p.9 complété par le médecin.

Faire **2 chèques** : 1 pour la contribution au club à l'ordre de la MGEN.
1 pour licence à l'ordre de 2F-OPEN-JS 64

Pensez à régler votre participation **dès réception des documents**. (les chèques ne seront remis à l'encaissement qu'en octobre). Il n'y aura aucun rappel afin de n'importuner personne.

Toutefois, **les distraits ne recevront plus le bulletin à partir de janvier 2015.**



VOYAGES, SORTIES et SÉJOURS du CLUB pour 2014-2015

Les propositions de séjours et voyages sont à renvoyer avant le 25 août à :

Pierrette PYARD, 15 rue Louis Aragon - 64340 BOUCAU pierrette.pyard@wanadoo.fr

Pour mettre au point le calendrier de ces activités, une **réunion réservée aux organisateurs** aura lieu le **mardi 26 Août à 15 h** au Club (85 av. Kennedy à Biarritz).

Vous pouvez noter dès maintenant :

Rappel des activités proposées en ce début d'année :

- Séjour Gavarnie du 14 au 20 septembre 2014
- Séjour Alsace du 28 septembre au 5 octobre 2014
- Sortie Guernica le 9 octobre 2014 (inscription dans le bulletin d'octobre qui paraîtra mi-septembre.)
- Sortie San Juan de Gaztelugatxe le 13 octobre 2014 (entre 20 et 25 €) Inscriptions dès à présent auprès d'Albert Scordia : a.scordia@sfr.fr ou à la permanence le mardi. Si mauvaise météo cette sortie sera reportée au 20 octobre.

ACTIVITÉS du CLUB

A part les randonnées qui débiteront en septembre, vous retrouverez vos activités favorites au mois d'octobre. Ce délai permettra aux amateurs d'activités sportives et sorties culturelles de se mettre en règle avec 2F-OPEN JS 64, fédération qui délivre licence et assurance nécessaires à la pratique d'un sport., séjours et sorties culturelles.

Toutes les fiches concernant les inscriptions se trouvent en fin de bulletin.



PERMANENCES CLUB le MARDI de 14 H à 15 h 30 à partir du mardi 2 septembre.

Nous faisons appel à votre bonne volonté pour trouver quelques personnes acceptant d'assurer cette permanence. L'idéal serait d'avoir plusieurs volontaires afin d'organiser un roulement.

N'hésitez pas à vous faire connaître ! Merci.

Cours de langues : un appel est lancé aux adhérents afin que l'équipe des enseignants de langue s'étoffe (contacter Josie Doutouma).

septembre 2014 activités à jour fixe

Les activités reprennent normalement en octobre sauf accords particuliers.

JOUR	HEURE	Activité/Périodicité/Local	Animateurs
Lundi	----- 15 h	Randonnée	Voir page(s) randonnées AM. Grassiet M. Salla
	14 h 30	Autour d'un livre -----mensuel Scrabble	
Mardi	10 h 00	Espagnol A	J.M. Gabastou
	10 h 00	Anglais groupe 1	F. Bénichou
	14 h 00	Tertulia	U. Costa
	14 h 00	QI-Gong Villa Sion	C. Dubuc
	14 h 30	Tarot - Belote	M. Larre
	15 h 45 17 h 00	Gymnastique douce Villa Sion Activités dansées Villa Sion	P. Parpaillon et M. Susperregui
Mercredi	----- 10 h 00	Cyclotourisme (reprise sept)	J. Istèque
	14 h 30	Anglais groupe 2	F. Le Cleach
	14 h 30	Bridge	G. Blouvac
	14 h 30	Tricot bimensuel	A.M. Talou
	14 h 30	Assistance Internet	C. Naranjo
Jeudi	----- 09 h 30	Randonnée allégée ou Promenade, Visite	Voir page sorties du jeudi C. Marty F. Ruiz
	10 h 00	Anglais avancé	
		Espagnol B	
Vendredi	09 h 00	Anglais groupe 4	F. Bénichou
	10 h 00	Anglais groupe 3	F. Le Cleach
	14 h 00	Yoga 1 ^{er} groupe <i>Reprise le 3 octobre</i>	L. Moulia
	14 h 00	Reliure	G. Bacquet Hage
	15 h 30	Yoga 2 ^{ème} groupe <i>Reprise le 3 octobre</i>	L. Moulia

Mardi 2 septembre	14 h	Comité d'animation
Mardi 16 septembre	10 h	Mise sous enveloppes

Afin d'équilibrer quantitativement les 2 groupes, L. MOULIA souhaite que vous fassiez parvenir
avant le 12 septembre :
le Bulletin d'inscription joint *et* une enveloppe affranchie à votre adresse
à : Louis MOULIA - 7 avenue de la paix - 64500 Saint-Jean de Luz



Bulletin d'inscription

YOGA

2014 / 2015

adressé à : Louis MOULIA - 7 avenue de la Paix - 64500 Saint-Jean de Luz
joindre une enveloppe affranchie à votre adresse

Nom..... Prénom.....

Adresse postale.....

Adresse électronique..... Téléphone.....

(rayer les mentions inutiles) ► Je préfère : la 1^{ère} séance de 14 h à 15h15, la 2^{ème} séance de 15h30 à 16h45

► Je peux participer indifféremment à l'une ou l'autre de ces séances

Septembre 2014

Cyclotourisme (Jean ISTEQUE)

Mercredi 03/09 **La Plaine Ondres 42 km**

La Plaine Ondres, Boudigau, Capbreton, Hossegor, Tour du lac et retour.
Départ : 9 h La Plaine

Mercredi 10/09 **Bidarray 52 km**

Bidarray, Arrossa, Garazi, St Jean-le-Vieux, Lacarre, Irrissary, Ossés, Bidarray
Départ : 9 h Bidarray

Mercredi 17/09 **l'Etang Blanc 54 km**

La Plaine, Boudigau, Capbreton, Hossegor, l'Etang Blanc, retour par la voie verte
Départ : 9 h La Plaine

Mercredi 24/09 **Rives de l'Adour 51,2 km**

Boucau, Bayonne, Urt, St Barthélémy, St Martin de Seignanx, Bayonne, Boucau. (Côte fort % 400m env)
Départ : 9 h Boucau

Mercredi 01/10 **Baigorri 51 km**

Baigorri, Garazi, St Jean-le Vieux, Lacarre, Irrissary, Ossés, Baigorri
Départ : 9 h parking de Baigorri

Chère adhérent, chère adhérente ,

Le bureau doit être renouvelé pour l'année 2014-2015:

Composition du bureau

Un Président - un vice-président

Un secrétaire – un secrétaire adjoint

Un trésorier – un trésorier adjoint

Merci de proposer votre candidature au bureau du club des retraités MGEN 64 en remplissant le document ci-dessous

et en le renvoyant **avant le mardi 2 septembre 2014**

par courrier : **CLUB DES RETRAITES MGEN**

85 avenue Kennedy

64200 BIARRITZ

ou par mail : **clubmgen64@laposte.net**

.....



APPEL A CANDIDATURE

Pour le renouvellement du bureau du club de retraités MGEN 64 je souhaite être candidat au poste de :

Président

Vice-président

Secrétaire

Secrétaire adjoint

Trésorier

Trésorier adjoint

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Adresse mail :@.....

Coordonnées téléphoniques :



Lundi 08/09	Randonnée	Du port de Guiche à Sames par La Bourgade et le lac et retour
--------------------	------------------	--

Proposée par Josy GAUBERT et J.C. CAZENAVE

Pas de dénivelée

Au port de Guiche, montée au quartier typique de La Bourgade (ruines du château, belles maisons, point de vue).

Retour au port et chemin (sur digue) vers Sames par le pittoresque quartier St-Jean d'Etchart, le lac (pique-nique à l'auberge du lac), tour du lac, puis traversée du village de Sames et retour à Guiche-port par le bord de la Bidouze.

Rendez vous port de Guiche à 9h accès par Bardos route de Bayonne à Bidache .

Lundi 15/09	Randonnée	Chapelles de SOYARZA et HARANBELTZ
--------------------	------------------	---

Proposée par J. DOUTOUMA - N. AMBIELLE- Féfé et J. ISTEQUE

Durée: 4h 30 - Den: 200m - Distance : 11km

Départ par petite route de la place du village d'Ostabat vers Hourkamendia, montée vers la chapelle de Soyarza par les bois d' Ostabat. Retour par le G.R 65 vers la chapelle d'Haranbeltz (possibilité de visite guidée - 2€/personne) Bidartia puis Ostabat.

Rendez-vous à 9 h30 : place de l'église et du fronton à Ostabat Asme

Lundi 22/09	Randonnée	Le BEHORLEGUY
--------------------	------------------	----------------------

Proposée par M.J. JOUVENCEL, P. JAURY, Y. RUSTIQUE et J.P. SUPERA

Durée : 5 h - Dén: 550m.

Montée en voiture par la route d'Ahusquy (D.417) jusqu'à HAITZALDEKO BORDA (742m).

Départ vers le col d'Egurce (911 m) - col d'Haritxarte (1055m)- sommet Behorleguy (1265m).

Descente par le flanc Nord , puis Est, vers APANICE (1040 m) - repas -

Retour par le flanc sud jusqu'à Egurce pour rejoindre les voitures.

N.B. Après Haritxarte, possibilité d'éviter la montée assez raide vers le sommet en passant par le flanc Nord vers APANICE.

Rendez-vous : 9h , fronton de Lecumberry

Lundi 29/09	Randonnée	ISPEGUY, BUSTENZELHAY
--------------------	------------------	------------------------------

Proposée par Y. RUSTIQUE, F. et J.P. SUPERA

Durée: 5h 30 - Niveau: moyen + (cause sentier) - Den.:450m

Départ : Col d'Ispéguy, montée courte mais très raide, crêtes, col d'Antziaga, col de Buztenzelhay, sommet. Retour : Col d'Astate, col de Buztenzelhay, crêtes, col d' d'Ispéguy.

Sur les crêtes et la montée au sommet de Bustenzelhay sentier très caillouteux.

Rendez vous 9h15 au col d'Ispéguy.



Jeudi 11/09	Randonnée	IBARDIN, de part et d'autre de la route
--------------------	------------------	--

Proposée par N. POULAIN et G. CARTILLON

Durée : 4h - Dén. : 350 m - Distance : 6 km.

Départ : D 404 - redoute - bornes frontières 13, 14, 15 - descente vers le col et retour par l'autre côté de la route.

Rendez-vous : 10h sur la D 404 devant l'ancienne douane pour regroupement.

Jeudi 18/09	Randonnée	Arancou Le chemin de Larraldotte
--------------------	------------------	---

Proposée par G.BRIVET et J. DOUTOUMA

Durée: 4 h. Dénivelée: 280 m. Distance: 10 km Niveau: moyen

Départ de l'église d'Arancou ; itinéraire varié qui mêle le patrimoine architectural, la forêt et la rivière Bidouze . Beaux points de vue depuis les crêtes.

Au retour, petit détour par le vieux lavoir et visite de l'église.

Prévoir le pique-nique.

Rendez-vous : 9h30 sur le parking du Fronton de Bidache pour regroupement. Départ de la rando à 10 h de l'église d'Arancou.

Jeudi 25/09	Randonnée	Col de Lepeder Sentier de découverte du porc basque
--------------------	------------------	--

Proposée par N. AMBIELLE J.DOUTOUMA

Durée : 2 h . Distance : 4 km. Den. 190 m - Durée des visites 2 h

Cette randonnée fait découvrir un haut lieu de la chasse à la palombe à la technique du filet avec les pantières et se termine sur le sentier de découverte du porc basque.

Visites possibles : le Porc Basque de Pierre Oteiza - La pisciculture Goicochea de Banca - La chocolaterie de Baigorri

prévoir le pique nique

Rendez-vous : 9 h 30 parking à gauche derrière la mairie de St Etienne de Baigorri

BULLETIN D'ADHESION⁽¹⁾ 2014/2015

Remplir une feuille par personne

A faire parvenir au : **Club des Retraités MGEN 64.**
85 Avenue Kennedy 64200 BIARRITZ

MONSIEUR

MADAME

Ancien adhérent

Nouvel adhérent

NOM :

Prénom :

Adresse:

Code postal :

Ville :

Date de Naissance :/...../19.....

N° Sécurité Sociale :

Téléphone (domicile):

Téléphone (Portable) :

Courriel^(*):@.....(en MAJUSCULE)

(*) courriel personnel ou de substitution : enfant, voisin, ami,... pour communiquer plus facilement.

(1) Information destinée aux adhérents : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat du Club. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la permanence du club des retraités MGEN de Biarritz.

Droit à l'image : Je coche la case ci-contre pour signifier mon opposition à toute publication de mon image.

-J'ai bien noté que cette case non cochée entraîne l'acceptation tacite de la publication de mon image dans le cadre des activités du club.

1 – CONTRIBUTION au Club des retraités MGEN 64 : 10 € Par chèque individuel à l'ordre de : **MGEN**

Adhérent MGEN ou Non MGEN Conjoint(e) Compagnon (e) ou Non MGEN coopté(e)

Pour les adhérents non MGEN, préciser le nom de celui ou celle qui vous invite :

Listes des activités proposées : voir le site du club : **clubmgen64.fr** (entourez la ou les activités que vous pratiquerez)

Activités sans licence 2FOPEN et sans certificat médical	Activités avec licence 2FOPEN et certificat médical	Activités avec licence 2FOPEN et sans certificat médical
Langues (Anglais- Espagnol)	Randonnées pédestres .Ski. Raquettes	Sorties culturelles
Tertulia (conversation espagnole)	Gym douce	Séjours
Scrabble. Tarot. Belote. Bridge	Activités dansées	
Tricot. Reliure	Qi-Gong	
Autour d'un livre	Yoga	
Assistance Internet	Cyclotourisme	

Fait à le :/...../201.....

Signature :

2 – LICENCE MGEN-2FOPEN-JS

Par chèque individuel à l'ordre de : **2 FOPEN-JS 64**

Ancien adhérent N° de carte

-**Obligatoire** si vous participez à des activités physiques et sportives, séjours, sorties, organisées par le Club.

je prends la licence et je joins :

Un certificat médical (précisant le type d'activités auxquelles je participe) et **La cotisation** (3 choix)

La cotisation de 23 € (avec assurance Responsabilité civile RC et Indemnisation Dommages corporels IDC)

ou **La cotisation de 21 € (sans assurance RC et IDC), dans ce cas une attestation d'assurance sera exigée.**

ou **La cotisation de 34 € IA Sport +. (RC + IDC renforcée)** (similaire à PRAXIS)

Je certifie avoir pris connaissance des informations légales concernant les garanties du contrat d'assurance MAIF de la 2FOPEN-JS et avoir été informé de la possibilité de souscrire la garantie complémentaire IA Sport+.

Fait à le : /..... /201.....

Signature :

ATTENTION : -L'inscription au Club et la pratique des activités **ne seront acceptées que lorsque tous les documents auront été fournis.**

INFORMATIONS ASSURANCE MAIF

La Fédération Française Omnisports des Personnels de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports 2FOPEN

a souscrit auprès de la MAIF un contrat des Risques Autres que les Véhicules à Moteur (RAQVAM) afin de garantir par le biais de la licence, les activités organisées tant par la Fédération que par les structures qui lui sont affiliées.

Au cours de votre pratique d'activités physiques et sportives, vous encourez deux risques :
Celui d'être responsable d'un accident et celui d'en être victime.

Par le biais de votre Licence-Assurance, vous possédez, à cet effet une assurance fédérale en trois volets :

- Assurance responsabilité civile,
- Assurance défense recours,
- Assurance individuelle accident du licencié,

1. Assurance de Responsabilité Civile :

Si vous êtes reconnu(e) responsable, c'est la MAIF qui prend en charge l'indemnisation de la victime. Cette garantie responsabilité vous est acquise automatiquement avec votre Licence-Assurance (conformément à l'article 37 de la loi-cadre sur le sport), Elle couvre les dommages corporels causés aux tiers (y compris les autres licenciés 2FOPEN-JS), les dommages matériels et les dommages matériels consécutifs à un accident.

2. Assurance Défense Recours :

Cette garantie, d'ordre juridique, est incluse d'office dans votre Licence-Assurance. Elle s'exerce la plupart du temps, dans le cadre des dommages garantis et comporte la défense pénale. La MAIF prend en charge les frais de défense de l'assuré à concurrence d'une somme généralement précisée aux conditions particulières. En aucun cas l'amende infligée à l'assuré ne peut être garantie si ce dernier est condamné par les tribunaux devant lesquels il est cité. Le recours contre le responsable : La MAIF exerce, à ses frais, pour le compte de son assuré, le recours contre le responsable de l'accident ; ce recours étant fait, soit amiablement soit judiciairement.

3. Assurance Individuelle Accident du licencié :

C'est une garantie d'ordre strictement personnel qui vous alloue des capitaux spécifiques en cas d'invalidité permanente, un capital en cas de décès et un complément en cas de frais médicaux. La 2FOPEN-JS met par ailleurs (conformément à l'article 38 de la loi cadre sur le sport), la faculté de souscrire des capitaux plus élevés en fonction de vos besoins personnels (complément IA Sport +),

Cas de l'Indemnisation Dommages Corporels IDC

Elle n'est pas obligatoire mais conseillée pour plusieurs raisons:

- le versement d'un capital en cas d'invalidité permanente intervient dès le 1ier point(10% d'AIPP dans le contrat individuel)
 - lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties , demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération (*cf notice individuelle dommages corporels MAIF*)
 - Si l'adhérent est déjà couvert par un contrat IDC à titre individuel, les indemnités des deux contrats se cumulent.
 - En cas d'accident la déclaration d'accident est établie sur le document MAIF « déclaration de dommages corporels subie par une personne assurée » puis doit être transmis par le Comité départemental dont dépend le pratiquant blessé avec le ou les certificats médicaux dans les 5 jours à 2FOPEN-JS maison des sports
- Rue de l'Aviation 37210 PARCAY MESLAY



**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION
à la Pratique Sportive en loisirs et en compétition**

Je soussigné(e), Docteur

Certifie avoir examiné ce jour

Mme, M.....

Né(e) le :

Et n'avoir constaté AUCUN SIGNE CLINIQUE APPARENT CONTRE-INDIQUANT LA PRATIQUE SPORTIVE DE :

-
-

Remarques restrictives éventuelles :

.....

Pour les sports particuliers (plongée, parachutisme), il faudra se référer à la législation en vigueur dans la fédération concernée.

REMARQUES

Le Code du Sport impose la présentation préalable d'un certificat médical **AVANT** la délivrance d'une licence sportive conformément aux articles I231-2, I231-2-1 et I231-2-2.

Multi-activités :

L'article I231-2 du Code du Sport précise : « l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive permettant la participation aux compétitions organisées par la fédération sportive qui la délivre est subordonnée à la présentation d'un certificat médical datant de moins d'un an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique en compétition de la discipline ou activité sportive pour laquelle elle est sollicitée. »

Aussi, un certificat ne peut être délivré pour « toute activité » et doit préciser la ou les activités sportives concernée(s).

Fait à

Le

Signature du médecin :

Cachet professionnel :